

**Zeitschrift:** Colloquium Helveticum : cahiers suisses de littérature générale et comparée = Schweizer Hefte für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaft = quaderni svizzeri di letteratura generale e comparata

**Herausgeber:** Association suisse de littérature générale et comparée

**Band:** - (1994)

**Heft:** 19

**Artikel:** Pour "le désir des esprits curieux" : poésie, éloquence et connaissance scientifique à la cour des derniers Valois

**Autor:** Balsamo, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1006590>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Jean Balsamo

POUR “LE DÉSIR DES ESPRITS CURIEUX”:  
POÉSIE, ÉLOQUENCE ET CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE  
À LA COUR DES DERNIERS VALOIS.

En 1603, parut la *Physique* de Scipion Dupleix<sup>1</sup>. Deuxième membre d’un véritable “corps” complet de philosophie, suivant une *Logique*, publiée en 1600, précédant une *Métaphysique* publiée en 1610 et une *Ethique*, ce gros ouvrage de près de 700 pages fut constamment réédité jusque dans les années 1650, bien après le bouleversement cartésien. La *Physique* de Dupleix se situait au confluent de trois traditions, jusqu’alors distinctes. Elle se présentait d’abord comme un exposé systématique de la physique aristotélicienne, corrigée et précisée par la confrontation aux autres philosophes et le commentaire scolastique. Cet exposé méthodique suivait aussi un modèle de vulgarisation et de synthèse, donné par les Italiens du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce “corps de philosophie” enfin était écrit en français, il s’affirmait comme le résultat de l’intense travail fait dans les cercles savants réunis autour des derniers Valois pour doter la France d’une philosophie et d’une science en langue vernaculaire. Avant d’être la synthèse, présentée comme telle, d’un savoir à l’usage des collèges et des universités, la *Physique* était un discours commun destiné à la meilleure société, à qui elle dévoilait les merveilles de la nature dans le meilleur des styles.

Constituer un discours capable de traiter des mystères de la nature, en une langue rigoureuse et plaisante, capable de toucher d’autres lecteurs que les doctes et les étudiants, montrer que le français était capable de “bonnes sciences”, telle fut une des ambitions de la Pléiade et, plus tard, de l’Académie du Palais<sup>2</sup>. Dans le domaine de la philosophie morale, Montaigne donna la synthèse magistrale des *Essais* qui rendit inutile tout recours aux Anciens. Dans les sciences de la nature, en revanche, ce rôle resta longtemps assumé par des traducteurs et les poètes.

1 *La Physique ou science naturelle divisée en huit livres*, Paris, veuve D. Salis, 1603.

2 Voir E. Frémy, *L’Académie des derniers Valois*, Paris, 1887, pp. 121-123 et pp. 199-221; cette ambition d’une philosophie française en langue vulgaire à l’usage des milieux mondains, parallèle à la philosophie universitaire en latin, était l’enjeu des expériences poétiques étudiées par A.M. Schmidt, *La poésie scientifique au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1938.

Les premiers traducteurs d'ouvrages scientifiques affrontaient en pionniers une tâche difficile, et, réclamant l'indulgence que les lecteurs devaient réserver à l'exploration téméraire d'une *terra incognita* abordée sans préparation, ils jetaient une lumière crue sur une lacune de la culture française en langue vernaculaire, qui paraissait scandaleuse, et sur les inévitables maladresses que révélaiient leurs versions. En outre, nuançant la prétention à la "précéllence" des lettres françaises, lieu commun de toute préface depuis la *Défense* de Du Bellay, ils étaient conduits à suivre un véritable "modèle italien" dans ce domaine particulier. La traduction des textes savants devait résoudre une délicate antinomie<sup>3</sup>. Pour tous les autres textes, les traducteurs du XVI<sup>e</sup> siècle, acceptant l'écart entre l'"élocution" des différentes langues, privilégiaient le sens, et adoptaient l'imitation libre. Les textes savants imposaient une imitation plus stricte, souvent une traduction mot à mot, qui butait sur l'indigence lexicale du français et la concision plus grande du latin, du grec, voire même de l'italien. Cherchant à faire comprendre un texte original dont le style était "pur didascalie", ils frôlaient bien souvent une obscurité qui allait au contraire du but recherché de leur vulgarisation, et ne tenait pas seulement à la difficulté des matières ainsi traitées. S'ils voulaient se faire comprendre, ils étaient contraints de recourir à tout le système hors texte de la note marginale et du dictionnaire en fin d'ouvrage, pour retomber dans le piège savant mais peu éloquent d'une nouvelle paraphrase. Traduisant les *Dialoghi d'Amore* de Leone Ebreo, Denis Sauvage recensait dans un "dictionnaire", 92 mots difficiles, des termes techniques (estre, intellect, genre), des termes d'astronomie (hémisphère, globe), de purs latinismes (aliène, bènevole) ou, dans le but d'éviter un terme trop technique d'origine latine comme une périphrase française disgracieuse, des mots plus expressifs dont il faisait comme l'essai. Cette difficulté de méthode mettait ainsi en évidence un problème, d'ordre stylistique. Les traducteurs de textes philosophiques insistaient sur l'"élocution" du texte original. Le grec, le latin, et aussi l'italien qui les traduisait, avaient toujours le mérite d'une précision et d'une aisance qui lui donnaient sa valeur. Cette ductilité faisait contraste avec la maladresse attendue, non pas de la traduction française, mais plus précisément de son style. Le français n'atteignait pas à la maîtrise des langues originales parce qu'il ne possédait pas l'usage du discours philosophique. Et sur les sujets les plus difficiles et qui étaient

3 Sur les problèmes techniques de la traduction du texte philosophique, voir U. Köppen, *Die Dialoghi d'Amore des Leone Ebreo in ihren französischen Übersetzungen*, Bonn, 1979, chap. VI et VII.

revêtus des prestiges des plus hautes spéculations, l'italien, ce rival moderne, savait parler avec "facilité et douceur de stil", même si cette réussite n'était, aux yeux des Français, partagée que par bien peu d'auteurs. Ainsi l'argument essentiel de l'apologie du français, langue royale, qui dans tous les autres genres faisait apparaître un *docere* français en l'opposant à un futile *delectare* italien<sup>4</sup>, était mis à mal par l'exemple surprenant d'un *delectando docere* à l'italienne, synthèse du meilleur des styles et des plus nobles sujets.

Dans un texte très précis, le seigneur d'Humerolles, Nicolas de Livre, un parlementaire ami et protecteur de Bodin<sup>5</sup>, analysa les exigences et les ambiguïtés d'une philosophie à la française adaptée au public de la Cour. Il fit paraître en 1575 une traduction du *Dialogo del Terremoto* de Lucio Maggio<sup>6</sup>. Dans une longue préface, il s'interrogeait sur les conditions stylistiques du discours scientifique et sur sa réception. Alors que tout aurait dû permettre l'heureuse "conjonction des lettres et des armes", en 1575 encore, les Français devaient "apprendre des estrangers, & empruntans leurs escrits, se prévaloir honteusement de la diligence et labeur d'autrui". Nicolas de Livre fixait aux années 1545-1555 l'esquisse des premiers travaux scientifiques, pour souligner qu'une génération plus tard, ils n'avaient pas encore donné de fruits. Si l'on souhaitait écrire en français pour traiter des "merveilleux effets de nature", afin de répondre à la curiosité légitime de la *sanior pars* des lecteurs, le recours à la traduction, dans ce domaine, restait inévitable, et l'exemple des Italiens gardait toute son importance, eux qui:

pour ce faire ont escrit à qui mieux mieux, & traduit en langue vulgaire les meilleurs livres, tant d'histoire que ceux qui concernent la Philosophie. En quoy assurément les Italiens sur tous les autres ont fait tel devoir, que pour le iourd'huy peu d'Auteurs se trouvent soient Grecs ou latins, qui ne puissent estre entendus d'un chascun.

- 4 Sur cette question, voir L. Sozzi, "La polémique anti-italienne en France au XVI<sup>e</sup> siècle", *Atti dell'Accademia delle Scienze di Torino*, CVI, 1972, pp. 99-190.
- 5 J. Bodin, qui donna un long poème liminaire au traité de Nicolas de Livre, reconnaissait sa dette envers le "sieur de Humerolles, l'un des gentils-hommes de ce Royaume les plus affectionnez à toutes bonnes sciences", qui l'avait encouragé à publier son ouvrage, *Les Six Livres de la République*, Paris, 1576, éd. 1583, f. a5; voir A.M. Blair, "Un poème inconnu de Jean Bodin", *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LIV, 1992, pp. 175-181.
- 6 L. Maggio, *Discours du Tremblement de Terre en forme de Dialogues*, Paris, Du Val, 1575; préface, f. A2-A7. Le texte original, *Del terremoto*, parut à Bologne en 1571 à la suite du tremblement de terre qui détruisit Ferrare le 16 novembre 1570.

Nicolas de Livre mettait en évidence les difficultés d'une écriture philosophique en français. La qualité du style ne pouvait s'accorder avec la pauvreté d'une langue qui ne disposait pas des termes exacts. Les matières fort savantes que s'efforçait d'exprimer le français, le condamnaient à des néologismes tirés du latin et de l'italien, qui par leur étrangeté offensaient le goût de puristes peu disposés à les accueillir, et surtout restaient sibyllins à des lecteurs profanes. Le problème du lexique soulignait la faiblesse de la langue de Cour face à la tradition savante qui s'exprimait en latin et dans les termes éprouvés de la tradition scolastique renouvelée par l'humanisme. Nicolas de Livre acceptait comme un pis-aller un usage raisonnable des néologismes et de certains termes étrangers, parce qu'il reconnaissait la nouveauté de son sujet, "ceste matière n'ayant jamais esté cy devant traitée par aucun des nostres"; ces termes exprimaient avec précision les nuances du texte original, mais surtout ils étaient seuls à même de garantir, paradoxalement, l'élégance d'une traduction qu'ils rendaient plus concise.

Nicolas de Livre rappelait l'enjeu de sa traduction, et il définissait son projet, éduquer le public mondain "qui ne parle autre langue que la françoise". Il tenait à traduire le texte de Maggio, à la fois pour son intérêt général, l'explication d'un phénomène naturel que le XVI<sup>e</sup> siècle considérait avec beaucoup d'effroi, et pour son actualité, après qu'une semblable catastrophe eut ravagé l'Italie centrale. L'ouvrage offrait aussi un modèle d'exposition, en forme de dialogue<sup>7</sup>, dans un cadre narratif, aux agréments manifestes, capable d'être lu avec plaisir par les "bonnes compagnies". En traduisant Maggio, de surcroît, qui était non pas un docte ou un professeur, mais un gentilhomme cultivé de la cour d'Urbin, de Livre se rattachait à la tradition prestigieuse du *Cortegiano* de Castiglione. La version française ainsi entendait donner un exemple, un échantillon de style mondain qui pourrait servir à un ouvrage plus vaste, qui, lui, ne serait plus une traduction. Cet ouvrage, pourtant, ne vit pas le jour; Nicolas de Livre, bailli de Senlis très engagé du côté des Politiques, fut trop occupé par les troubles de la guerre civile et de la Ligue, et son ami Bodin écrivit en latin son *Universae Naturae Theatrum*.

Nicolas de Livre restait très fidèle à un texte italien écrit pour un public de même nature que celui auquel il destinait sa traduction. Il tenait compte explicitement de la différence de l'élocution, de la différence de

7 Sur ce genre littéraire, voir M.K. Bénouis, *Le dialogue philosophique dans la littérature française du XVI<sup>e</sup> siècle*, La Haye, 1976, qui du reste ne cite pas l'ouvrage de Nicolas de Livre.

“grâce” de chacune des deux langues. Il rendait la beauté naïve du texte italien tout en l’adaptant à la “douceur” de la langue française. Au mot à mot étriqué et timide auquel croyaient devoir se borner les premiers traducteurs d’ouvrages scientifiques, Nicolas de Livre opposait une paraphrase, élégante, fondée sur l’*aptum* d’un style français qui s’essayait à être convaincant.

Le texte philosophique apparaissait en 1550 dans une radicale étrangeté face aux autres textes, et il posait de redoutables difficultés à qui voulait le traduire. En 1575, à la lumière de la traduction de l’ouvrage de Maggio, il pouvait être rangé à nouveau dans une culture commune, soumis au droit commun de la rhétorique, c’est-à-dire à la conscience d’une véritable communication, aux “lieux” partagés dans l’ordre du probable. La leçon d’Aristote fondait la plupart de ces lieux. Maggio disait les avoir appris à l’université, tout comme ses interlocuteurs dans le dialogue. Et de cet Aristote partagé, l’on tirait le moyen de comprendre et d’expliquer le phénomène de façon satisfaisante c’est à dire vraisemblable:

de ces choses qui ne se laissent aisément connoistre et percevoir aux sens, c’est bien assez quand en discourant d’icelles, nous amenons des causes vraysemblables et qui ne soient pas contraires aux effets<sup>8</sup>.

Or Nicolas de Livre prétendait résoudre le problème du lexique scientifique, non plus par le recours à l’Italie de Maggio qu’il cessait d’évoquer, mais dans une référence à Cicéron. Aristote était bien invoqué comme une des autorités dans le discours sur le tremblement de terre, mais c’était un Aristote retrouvé à travers la leçon des *Tusculanes* et des *Académiques*. Cicéron justifiait les néologismes lorsqu’ils s’accordaient avec le génie de la langue; la traduction servait la langue nationale, à laquelle, soulignait Nicolas de Livre, tout homme était tenu de rendre hommage par “devoir et servitude naturelle”. Mais elle n’avait de sens que sous la forme d’une véritable naturalisation du texte étranger, lorsqu’elle renonçait à faire la moindre concession à ses origines. Le véritable moyen d’apprécier l’illustration effective de la langue par la traduction n’était plus en la comparant, naïvement, avec une langue étrangère toujours dépréciée, mais bien en mettant la traduction en situation dans une histoire de la langue nationale et dans le seul contexte des autres oeuvres françaises. L’historien qu’était Nicolas de Livre pouvait inscrire son travail novateur dans la durée, et il préparait ainsi l’ouvrage, plus ambitieux, de Duplex.

8 *Discours du tremblement de terre*, p. 178.

La *Physique* de Dupleix consacrait un long développement au tremblement de terre, sans du reste citer ni Maggio ni de Livre. Mais ce développement n'était qu'un détail dans un exposé d'ensemble des phénomènes naturels, eux-mêmes situés dans un système philosophique cohérent. L'ouvrage était le résultat des préoccupations savantes encouragées par Marguerite de Valois, au service de qui se trouvait l'auteur. Ce dernier n'était pas, cependant, un savant au sens étroit du terme, comme pouvait l'être auprès de la reine un Gosselin par exemple, ni un professeur, comme l'étaient les aristotéliens italiens, Borro ou Cremonini. Juriste de formation, avocat, conseiller et lieutenant du roi au Présidial de Condom, il occupait à la cour de Marguerite, l'office de maître des requêtes; et après la mort de la reine, devenu conseiller d'Etat, il se consacra à d'importants travaux d'historiographie<sup>9</sup>.

Dans son exil d'Usson, la reine de Navarre prolongea les curiosités savantes dont elle avait cueilli les prémices lors des réunions de l'Académie du Palais. Elle encouragea Jean de Champaignac et Dupleix à constituer pour elle un cours de philosophie, que complétaient les conférences du mathématicien François Humblot. Ces initiatives trouvèrent leur épanouissement lorsque la reine rentra à Paris après 1605. Elle réunit à son tour, à l'instar de son frère, une académie, à laquelle participaient les meilleurs esprits du temps. Les sujets traités concernaient surtout l'éthique et exprimaient la liaison conflictuelle entre la métaphysique et la théologie. Il ne semble pas que la reine eût un cabinet de curiosités ni qu'elle se fût adonnée à des expériences de physique. Mais elle continua de témoigner un intérêt pour les mathématiques, invitant David Sainclair, professeur au Collège Royal, qui succéda à Humblot et à Gosselin. Elle patronna surtout une entreprise originale de mise en français des sciences philosophiques dans leur ensemble. Jean de Champaignac jeta, dès 1595, les fondements de cet édifice. Il fit paraître à Bordeaux sa *Physique françoise*, qu'il réédita à Paris en 1606, sous le titre de *Sommaire des quatre parties de la Philosophie*. Il se proposait de "caresser" dans cet ouvrage toutes les sciences à la mode d'un "vray courtisan qui ne peut vouër tout son esprit à un project". Au même moment, un autre membre de l'académie, François de Gravelle publia un *Abbrégé de Philosophie*. C'est dans l'effervescence de ce cercle érudit, que Dupleix trouva les conditions propices à ses

9 Il n'existe pas de travail d'ensemble sur l'oeuvre de Dupleix; on trouvera une notice détaillée sur sa carrière dans Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, Paris, 1727, II, pp. 302-310 et XLIII, pp. 80-114.

propres travaux. Il les fit paraître entre 1600 et 1610, puis devenu précepteur d'Antoine de Bourbon, ne cessa de les rééditer à des fins pédagogiques, les prolongeant par des ouvrages de vulgarisation, leur assurant aussi par de nouvelles dédicaces l'intérêt mondain et le succès que ne connurent pas ses rivaux. En 1603, il dédia la *Physique* au Président de Viègne, intendant des finances de la Reine, qui, ne pouvant assouvir son "désir ardent de choses belles et louables", prenait plaisir à se les faire lire durant ses repas.

Pour "satisfaire au désir de ces esprits curieux", Dupleix proposait un exposé systématique, précédé d'un sommaire qui résumait l'ensemble et rappelait les exigences méthodologiques de la composition. Le traité s'ouvrait par une définition du monde et de la nature, puis il consacrait deux livres à la matière-forme et au mouvement. Le livre IV traitait des catégories du lieu et du temps, et à cette occasion, Dupleix était conduit au premier grand choix théorique, affirmant, afin "d'instruire les ignorans", qu'il n'y a point de vide dans la nature, qui "n'abhorre rien plus que cela". Les livres suivants traitent des cieux (V), puis consacrent de longues pages aux éléments (VI), et surtout aux phénomènes naturels (VII) parmi lesquels, au chapitre XIII, les "tremble-terre". L'étude des phénomènes était en fait le centre de l'ouvrage, c'est par rapport à la curiosité et à l'inquiétude qu'ils suscitaient que se justifiait le projet même d'une physique et que s'estimait la forme, sinon la pertinence, des réponses proposées. Enfin, anticipant sur les traités de métaphysique et d'éthique, un dernier livre était consacré à l'âme, sous ses trois facultés afin de conclure par la différence entre les "choses animées" et les corps naturels.

Dupleix situait sa réflexion dans une tradition. Son oeuvre était "basty sur le modèle de la *Physique* d'Aristote et de ses interprètes les plus signalés". Mais il marquait aussi, immédiatement, la différence entre la conception du philosophe grec et celle des modernes, qui reposait sur le dogme de la création divine présentée selon le mouvement et la chronologie de l'*hexaméron*. Loin d'être un simple exposé des thèses aristotéliennes, le propos de Dupleix se voulait une synthèse "de plus haut" et une démarche éminemment critique. Tout le texte est scandé par des formules qui opposent les autorités: "comme savent les logiciens", "comme parlent les interprètes d'Aristote", ou "les scolastiques proposent un doute". Cette méthode était de tradition scolastique, mais elle-même dirigée contre les scolastiques, avec lesquels l'auteur ne se confondait pas, gardant toujours la possibilité du choix. Dans la longue discussion concernant le problème de l'immobilité du Lieu (IV, 4), il prenait position pour Averroës contre Thomas d'Aquin, et dans le débat sur les corps mixtes, il approuvait les



modernes, Fernel ou Ficin, qui confirmaient Aristote contre les détournements de sens des thomistes.

Tel qu'il était présenté par Dupleix, le philosophe grec ne se confondait jamais avec sa tradition ni avec ses interprètes; c'était un Aristote relu à travers tout le travail philologique de la Renaissance. En outre, Aristote lui-même était loué pour avoir donné un modèle d'exposition et une méthode de questionnement, plus qu'une doctrine figée et dogmatique. Dans la *Curiosité naturelle*, un petit ouvrage de vulgarisation qui entendait répondre aux questions les plus concrètes que la *Physique* n'avait abordées que de façon théorique, Dupleix allait encore plus loin; il tirait ses "résolutions" du Stagirite mais aussi d'Alexandre d'Aphrodise et d'autres auteurs, contestant Aristote et le soumettant à la vérification de l'expérience. Traitant de la fièvre, Dupleix opposait la pratique des médecins et l'opinion contraire d'Aristote, et il prenait position, car "l'expérience et la raison ensemble nous fait croire les médecins".

Dans la *Physique*, il corrigeait l'erreur d'Aristote concernant la voie lactée, en suivant Scaliger et Cardan. La tradition scolastique reposait certes elle aussi sur la discussion des autorités; or il ne s'agissait plus ici de discussion, mais de rejet, au nom d'un autre principe que celui d'autorité, au nom de l'expérience que complète le raisonnement inductif. Cette subversion de l'autorité par l'expérience, qui fonde la pensée philosophique, est attribuée à la lecture de Huarte, que Dupleix connaissait dans la traduction de Chappuys<sup>10</sup>. Elle est en fait déjà au coeur de l'aristotélisme de la Renaissance tardive. Les travaux de Charles B. Schmitt, tout en négligeant Dupleix, ont définitivement ruiné le schéma historiographique qui présentait une philosophie et une conception de la nature aristotéliennes, encore dominantes à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et bridant l'essor de la science moderne<sup>11</sup>. Le savant anglais était conduit à toujours parler d'"aristotélismes", d'"aristotélisme pluriel", tant étaient variées les utilisations d'une même référence, et dans le cas de Dupleix, il conviendrait même de parler d'un aristotélisme tempéré. Aristote restait certes l'épine dorsale de la *Physique*, accompagné d'autres références, celle des "anciens philosophes" qui gardaient leur importance et des modernes. Mais son

10 G.A. Pérouse, *L'Examen des Esprits du docteur Juan Huarte. Sa diffusion et son influence en France aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1970, p. 82.

11 C.B. Schmitt, *Aristote and the Renaissance*, Harvard-London, 1983; l'auteur toutefois passe sur le problème de la philosophie en langue vulgaire et ne cite les ouvrages de Dupleix que parmi les "systematizations and textbooks", p. 128.

autorité reposait autant sur l'échec des autres philosophies, révoquées en doute, réfutées et vouées à l'oubli, que sur une reconnaissance universelle:

sa doctrine ayant esté embrassée des Théologiens et Philosophes de tous siècles passez et entre toutes les nations qui ont eu quelque estime des bonnes lettres et mesmes entre les Chrestiens<sup>12</sup>.

Et cette autorité reconnue provisoirement, n'interdisait pas à son tour critiques et réfutations à venir, tant au nom des vérités révélées du christianisme (dans l'analyse du déterminisme par exemple), que de l'expérience et des preuves mathématiques. Dupleix était conscient d'un progrès dans certains domaines, l'astronomie en particulier, "où on fait presque de siècle en siècle quelque nouvelle découverte aussi bien qu'en la terre". Il pouvait ainsi compléter la cosmographie aristotélicienne par les calculs de Clavius ou de Copernic, à propos de qui toutefois, suivant en cela le jugement de Montaigne, il ne s'engageait pas, laissant le choix "au jugement de plus grands spéculateurs des astres" qu'il ne prétendait être<sup>13</sup>.

Mais on comprend d'emblée l'originalité de la *Physique* de Dupleix, et partant ce qui la distingue, comme ce qui distingue la conception "aristotélicienne" d'une conception "moderne" du savoir. Même si Dupleix au détour d'un chapitre consacré à la proportion des éléments réfutait l'opinion "vraisemblable" d'Aristote par la certitude des démonstrations mathématiques, les sciences pour lui ressortissaient encore à un ordre de la "curiosité" et de la contemplation. Cette curiosité se satisfaisait dans les conditions propres de son exercice (la raison s'exerçant dans l'ordre, borné, offert par les sens), par une rhétorique du probable et du convaincant, de nature "démonstrative", c'est-à-dire une rhétorique de l'éloge. Son domaine privilégié était celui des phénomènes naturels dont il s'agissait moins de pénétrer les causes, toujours hors de portée de la raison humaine, à la seule fin d'un savoir dénoncé comme *vana curiositas*, que de donner une explication satisfaisante et somme toute suffisante, pour permettre à l'esprit de comprendre et par là même d'admirer un monde qui s'offrait dans sa profusion délectable et parfois effrayante.

L'ambition d'une philosophie en langue vulgaire destinée à l'usage des publics mondains de la cour s'inscrivait d'abord dans un projet rhétorique. Dupleix insistait sur la lisibilité de son oeuvre, sur l'utilité des

12 *Physique*, p. 115.

13 *Physique*, p. 341. Sur la diffusion des idées de Copernic, voir J. Platard, "Le système de Copernic dans la littérature française au XVI<sup>e</sup> siècle", *Revue du XVI<sup>e</sup> siècle*, 1913, pp. 220-237.

tables et des sommaires qui étaient comme autant de résumés permettant des lectures partielles et la réponse immédiate à des questions de détail. Cette lisibilité passait par un choix, le refus des “questions inutiles”, qui obscurcissent plus encore les points difficiles et font oublier leur importance. Elle passait ensuite par une exigence stylistique et lexicale, pour faire concevoir à autrui les choses difficiles que l’auteur reconnaissait lui-même avoir fait l’effort de comprendre. Parlant de la nature du temps, par exemple, Dupleix rappelait la difficulté d’en donner une claire définition, et, alors même qu’il savait qu’il était impossible d’en parler “naïvement”, il refusait pourtant de recourir à une représentation allégorique,

Toutesfois nous ne laisserons pas d’en discourir à l’imitation des Philosophes et tascherons de nous expliquer avec autant de facilité qu’il nous sera possible<sup>14</sup>.

Cette exigence passait enfin, très modestement en apparence, par le choix d’un français du bon usage, par un effort de simplicité et de tri: pour le temps, plutôt que de parler de son “nombre”, à la manière des scolastiques, Dupleix en revenait à sa “mesure”.

L’auteur mettait surtout en valeur l’“agrément” de son ouvrage. Il ne pouvait convaincre son lecteur qu’en le touchant, comme en une conversation familière. Si le sommaire voulait être “le plan d’un superbe et somptueux édifice”, mettant les ressources habituelles des arts de mémoire au service de l’élocution, l’exposé lui-même reposait sur la recherche, paradoxale en apparence, d’un ordre “naturel”, qui se contentât de reproduire les choses, dans leur juste relation les unes aux autres. Une longue et illustre métaphore, mais reprise de Du Bartas, fondait cet ordre<sup>15</sup>:

Le monde, riche ornement de la nature, c’est un beau et grand livre qui fournit la matière de tous les autres livres.

La physique, science de la nature, science facile parce que son objet est d’une quotidienne familiarité, donnait par l’heureux ordre de sa disposition, une claire intelligence de ce livre du monde. Le traité, livre sur un livre, pouvait se servir des ressources d’autres livres pour illustrer son propos dans la tradition du commentaire. Dupleix à cette fin faisait usage de longues citations poétiques, de poètes latins et néolatins, Ovide ou Pontanus dont il donnait la traduction, de Ronsard et surtout de la *Sepmaine* de Du

14 *Physique*, p. 294.

15 Sur la fortune de ce “lieu” dans la littérature, voir E.R. Curtius, *La littérature européenne et le Moyen-Age latin*, Paris, (1956), 1991, pp. 497-507.

Bartas, dont il proposait une véritable anthologie, la citant près de trente fois et lui empruntant 177 vers.

Les citations de Du Bartas ne sont pas également réparties dans la *Physique*; elles n'interviennent qu'à partir du livre IV consacré au lieu et au temps, et plus de la moitié d'entre elles se trouvent au livre VII, qui traite des phénomènes naturels, objet, dans la *Sepmaine*, de longs développements; vingt citations proviennent de la deuxième journée, où le poète, chantant la création de l'espace, décrit le ciel et les phénomènes célestes. Ces citations ont différentes fonctions, qu'indique nettement Dupleix en les introduisant dans son texte: "Bartas despeint ainsi ... a décrit ... a gentiment décrit ... a doctement exprimé". La plupart d'entre elles ont la valeur moins d'exemples que d'illustrations, créant des hypotyposes; la citation résume une description en la donnant littéralement à voir. Dans le développement consacré au tremblement de terre, Dupleix évoquait les conséquences du phénomène, en résumant historiens, naturalistes et cosmographes; mais il concluait sur une longue citation poétique qui reprenait ce qui venait d'être dit, et ajoutait une dimension affective et pathétique: le tremblement n'était plus vu sous le regard objectif du savant, mais éprouvé dans ses effets cruels par sa victime. Parfois la citation venait comme un supplément décoratif de pur agrément, "et adjousteray seulement encore ces beaux vers". Dans deux cas seulement la citation avait la valeur d'un argument ou servait comme d'une autorité philosophique: évoquant l'antipéristase, Dupleix analysait la notion et citait Du Bartas "qui n'a eu garde d'oublier ce trait", et à propos des formes élémentaires en revanche, il reprochait au poète de n'avoir su se résoudre entre deux possibilités.

Publiée en 1578, la *Sepmaine*, commentée par Simon Goulard, ne cessait d'être rééditée trente ans plus tard, et connaissait une fortune européenne. En citant Du Bartas, Dupleix reconnaissait sa grandeur de poète et témoignait de l'estime dont il bénéficiait encore dans l'entourage de Marguerite de Valois. Mais écrivant une *Physique*, il rendait vaines les ambitions philosophiques et scientifiques de la *Sepmaine*, qu'il réduisait au genre incertain et insuffisant de "Philosophie poétique ou Poésie philosophique"<sup>16</sup>. Son traité apparaît moins ainsi comme l'héritier du poème encyclopédique, dont il assume la portée savante tout en se pliant à

16 *Physique*, p. 418. Voir en outre les différentes contributions réunies dans les actes du colloque *Du Bartas poète encyclopédique du XVI<sup>e</sup> siècle*, Pau, 1986, éd. par J. Dauphiné, Lyon, 1988.

un autre ordre, plus éloquent et plus logique que celui de l'*hexameron*, qu'il ne témoigne de son inutilité, dans l'ordre de la connaissance et dans celui du discours mondain. La nouveauté de Dupleix n'était pas de dire la philosophie en français, ni de le faire sous la forme du traité méthodique, c'était de l'exposer en un traité en langue française, abandonnant à la fois la langue usuelle de la philosophie, le latin, et les formes françaises de la philosophie à l'usage du monde, le poème encyclopédique ou le dialogue à la manière des Italiens.

Mais cette rhétorique des citations portait en elle-même sa propre menace, celle de la fragmentation. En 1616, un magistrat au Parlement de Toulouse, Louis de Thaoum, fit paraître un nouveau traité consacré au tremblement de terre<sup>17</sup>. Il justifiait le fait qu'un juriconsulte, "versé en toutes sortes de sciences" s'occupât de questions naturelles par la discordance des opinions de ceux qui en parlent en tant que philosophes; il pouvait examiner les faits avec la rigueur d'une méthode juridique et philologique, celle du *mos gallicus*, et conclure sur des considérations juridiques utiles à la vie des hommes, qui mettaient à leur juste place les vaines spéculations scientifiques. Dans son ouvrage, le *Tremble-Terre*, il ne citait ni Maggio ni de Livre, mais il évoquait Dupleix. Ou plutôt, il citait ce qu'il en avait retenu, quatre vers de Pontanus consacrés aux comètes, dans la traduction du "docte M. Simon [*sic*] Duplaix en sa *Physique*", réduisant les longs développements du protégé de la reine Marguerite aux formules poétiques qui servaient désormais de fleurs du bien dire.

### Riassunto

Creare una lingua scientifica ad uso del lettore di Corte fu l'ambizione più cospicua dei letterati francesi della fine del '500. Il lungo sforzo per naturalizzare la scienza degli Antichi, ispirato al modello retorico offerto dagli Italiani (traduzione del *Dialogo del Terremoto* di Luca Maggio a cura di Nicolas de Livre, 1578) fu, in un primo tempo, opera di poeti e traduttori. Questo movimento ebbe il suo culmine nel 1603, quando Scipione Dupleix pubblicò una *Physique* e un intero corso di filosofia a richiesta della famosa regina Margherita di Valois. Il suo trattato faceva l'esposizione critica dei concetti aristotelici riveduti alla luce della verità cristiana e delle più recenti scoperte scientifiche. Intendeva dare al lettore una risposta verosimile anziché vera, usando a tale scopo dilettevole certi "fiori retorici", e proponendo ampi passi di opere poetiche, tratti in particolare dalla *Sepmaine* di Du Bartas.

17 Louis de Thaoum, *Le Tremble-Terre*, Bordeaux, Gilbert Vernoy, 1616.